

Plan de recherche stratégique 2025-2030

Le présent plan stratégique de recherche guide l'utilisation des allocations de Chaires de recherche du Canada pour la période 2025-2030. Il s'arrime à la Planification quinquennale de la recherche et de la création de l'UQO ainsi qu'aux orientations du Plan stratégique institutionnel. Par l'entremise des Chaires de recherche du Canada, l'UQO souhaite renforcer sa capacité à soutenir le développement, la reconnaissance et la rétention de chercheuses et chercheurs de haut niveau, soutenir la formation du personnel hautement qualifié, accroître son rayonnement national et international et contribuer à relever les grands défis sociaux, environnementaux, technologiques et culturels contemporains.

Située au cœur d'un environnement caractérisé par la proximité des institutions fédérales, des organisations publiques et parapubliques ainsi que de nombreux partenaires communautaires, l'UQO bénéficie d'un contexte favorable au développement de projets de recherche à fort impact. Les Chaires de recherche du Canada constituent un levier stratégique permettant de consolider les forces existantes de l'institution tout en favorisant l'émergence de nouveaux créneaux d'excellence.

À l'UQO, les Chaires de recherche du Canada sont principalement utilisées comme un levier de consolidation et de rétention des expertises en recherche. Compte tenu du modèle actuel de recrutement professoral et des mécanismes institutionnels d'attribution des postes, les allocations de chaires servent prioritairement à soutenir des chercheuses et chercheurs déjà en poste dont les travaux contribuent de façon significative aux axes stratégiques de recherche de l'établissement.

Les CRC permettent ainsi de maintenir une masse critique d'expertises, de soutenir le développement de programmes de recherche ambitieux, de favoriser l'obtention de financements externes compétitifs et de renforcer la capacité de l'UQO à former du personnel hautement qualifié. Elles contribuent également au rayonnement national et international de l'établissement ainsi qu'à la structuration de collaborations durables avec les milieux de pratique et les partenaires de recherche.

Élaboration du plan stratégique

Le présent plan stratégique s'inscrit dans la continuité de la Planification quinquennale de la recherche et de la création 2025-2030 de l'UQO. Son élaboration repose sur un état des lieux des activités de recherche de l'établissement et sur une démarche consultative impliquant les départements, les écoles, les unités de recherche, les chercheuses et chercheurs ainsi que les instances universitaires concernées.

Cette démarche a permis de dégager les principales forces institutionnelles, les besoins émergents ainsi que les secteurs présentant le plus fort potentiel de développement.

Domaines de recherche prioritaires

Les priorités de recherche de l'UQO s'articulent autour de quatre axes stratégiques.

1. Gestion durable des ressources et réponses aux changements environnementaux

Cet axe vise à soutenir le développement de stratégies d'atténuation et d'adaptation permettant d'accroître la résilience des écosystèmes et des sociétés face aux changements environnementaux. Il fait appel aux sciences humaines et sociales ainsi qu'aux sciences naturelles et génies pour promouvoir le développement de solutions face à des changements environnementaux qui s'opèrent à l'échelle globale tels que les changements climatiques, la pollution systémique et la crise de la biodiversité. Pour ce faire, l'axe vise à mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes principalement en zone tempérée, incluant les écosystèmes agricoles, aquatiques, forestiers et urbains, et ce, afin de guider leur aménagement et leur conservation. Il s'intéresse aux dynamiques de la transition énergétique vers une économie verte, notamment à la décarbonisation, aux risques associés aux changements réglementaires, technologiques ou sociaux, ainsi qu'à la gestion responsable des marchés financiers dans ce contexte. De manière transversale, cet axe intègre : la responsabilité sociale ; les facteurs sociétaux et de gouvernance ; les sciences de l'environnement ; l'amélioration des performances énergétiques existantes ; le développement de l'écosystème et d'une économie verte.

2. Transformation, régulation et confiance numériques

Cet axe rassemble les expertises et les projets de recherche orientés vers les politiques institutionnelles, les pratiques organisationnelles et les évolutions techniques liées au développement du numérique dans les différentes sphères de la société. De manière interdisciplinaire, cet axe touche à la gouvernance, à la gestion, à la circulation et à la sécurité de l'information. Plus spécifiquement, il regroupe les contributions dédiées à la cybersécurité ; à la gestion des données ; aux phénomènes informationnels liés au fonctionnement des médias ; à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la gestion des risques ; à la désinformation dans les espaces numériques ; aux compétences et pratiques numériques citoyennes ; à l'innovation technologique ; à la création et aux rôles des algorithmes ; ainsi qu'à la gestion et à la réglementation de l'intelligence artificielle et du cyberspace.

3. Santé globale, émancipation et inclusion sociale

Cet axe souhaite promouvoir, prévenir et soutenir la santé physique et mentale des personnes, des familles, des collectivités. Plus précisément, l'axe s'interroge sur : les actions éducatives favorisant l'émancipation ; l'éducation inclusive ; les pathologies diverses ; les technologies de la santé ; la santé des femmes ; la promotion de saines habitudes de vie ; le vieillissement de la population ; la santé publique et communautaire ; l'intervention, la thérapie et la réadaptation ; ainsi que les déterminants individuels et sociaux de la santé globale. L'axe vise plus concrètement à améliorer la qualité de vie des personnes et des collectivités en agissant sur les déterminants de la santé globale ; l'émancipation individuelle et collective ; ainsi que l'inclusion sociale. Il mobilise des approches interdisciplinaires en éducation, intervention, prévention et soutien, dans une perspective de justice en santé et de mieux-être social. Les initiatives portées encourageront les collaborations et les actions citoyennes pour améliorer le mieux-être collectif dans la perspective des Nations unies « Une seule santé ».

4. Démocratisation des savoirs, valorisation des cultures et de la justice sociale

Cet axe contribue à la transformation sociale par la démocratisation des savoirs, la reconnaissance des cultures et la promotion de la justice sociale. Il s'appuie sur le développement citoyen, les productions artistiques et les connaissances portées par les individus, les institutions et les territoires. Les thématiques abordées incluent : l'impact de la production artistique contemporaine ; les enjeux muséaux et patrimoniaux ; le rôle du design urbain dans l'appropriation des espaces ; ainsi que les actions économiques, sociales, éducatives et culturelles contribuant au mieux-être collectif et au développement territorial. Il met de l'avant la participation citoyenne, la création artistique, la recherche engagée et les démarches de co-construction du sens collectif. Cet axe promouvra une plus grande équité et visera à mieux comprendre l'histoire et l'actualité de nos sociétés et de leurs profondes mutations.

Répartition stratégique des allocations de CRC

L'attribution des Chaires de recherche du Canada s'effectue dans une perspective d'équilibre entre la consolidation des forces institutionnelles existantes et le développement de nouveaux créneaux de recherche.

Les décisions relatives à l'utilisation des allocations disponibles tiennent compte :

- de la contribution des candidatures aux axes stratégiques de recherche;
- du potentiel de développement d'expertises émergentes;
- de la capacité à attirer des financements compétitifs;
- du renforcement des collaborations nationales et internationales;
- des objectifs institutionnels en matière d'équité, diversité et inclusion.

Cette répartition demeure évolutive afin de permettre à l'UQO de répondre aux nouvelles priorités scientifiques et aux occasions de recrutement stratégique.

Contribution des Chaires de recherche du Canada

Les CRC jouent un rôle structurant dans le développement de la recherche à l'UQO.

Compte tenu du modèle institutionnel actuel de recrutement professoral, les chaires sont principalement utilisées pour soutenir et retenir des chercheuses et chercheurs déjà en poste dont les travaux contribuent de manière significative aux axes stratégiques de recherche de l'établissement.

Les titulaires de CRC contribuent :

- Au maintien et à la consolidation des expertises institutionnelles;
- Au développement d'équipes de recherche performantes;
- À l'obtention de financements compétitifs;
- Au développement de collaborations nationales et internationales;
- À la formation du personnel hautement qualifié;
- Au rayonnement scientifique de l'UQO.

Par leur capacité à structurer les activités de recherche autour de priorités institutionnelles clairement définies, les CRC contribuent directement à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'université.

Équité, diversité et inclusion

L'UQO considère l'équité, la diversité et l'inclusion comme des facteurs essentiels de l'excellence en recherche. L'établissement s'est doté d'une politique institutionnelle, d'un plan stratégique EDI et de mécanismes de suivi permettant d'intégrer ces principes dans ses activités de recherche.

Dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada, l'UQO veille à ce que les processus de sélection et d'attribution des chaires contribuent à réduire les obstacles systémiques et à favoriser une représentation équitable des groupes sous-représentés.

Les décisions relatives à l'utilisation des allocations de CRC tiennent compte à la fois de l'excellence scientifique et des objectifs institutionnels en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

L'UQO reconnaît que la diversité des parcours, des expériences et des perspectives contribue directement à l'excellence en recherche. À cette fin, l'établissement met en œuvre des mesures visant à identifier et à réduire les obstacles systémiques susceptibles d'affecter la participation des groupes sous-représentés.

Collaborations et environnement de recherche

L'UQO bénéficie d'un environnement de recherche dynamique reposant sur de nombreux partenariats provinciaux, nationaux et internationaux.

Ses collaborations avec les établissements du réseau universitaire québécois, les organismes publics, les ministères, les établissements de santé, les organisations communautaires et les partenaires industriels favorisent la coconstruction des connaissances et l'application des résultats de recherche dans les milieux de pratique. Les titulaires de CRC jouent un rôle déterminant dans l'animation de ces réseaux et dans le développement de projets interdisciplinaires.

Les titulaires de CRC jouent un rôle central dans le développement et le maintien de ces collaborations. Leur participation à des réseaux scientifiques contribue au rayonnement de l'UQO ainsi qu'à l'accroissement de ses retombées scientifiques, sociales, culturelles et économiques.

Soutien institutionnel et évaluation du plan

Afin de renforcer ses points forts dans les domaines de recherche prioritaires, identifiés dans son plan stratégique de la recherche et de la création, l'UQO s'appuie entre autres sur des leviers de financement internes issus du Fonds institutionnel de développement de la recherche et de la création (FIRC). Les différents programmes viennent ainsi soutenir les unités de recherche et permettre des projets à toutes les

étapes de la carrière et de différentes envergures : autant pour des besoins ponctuels que pour le démarrage d'équipes et de laboratoires de recherche. L'UQO met à la disposition de ses chercheuses et chercheurs des infrastructures de pointe et des espaces entièrement dédiés aux travaux de recherche. Un programme de chaires institutionnelles a notamment été lancé en 2026.

L'UQO soutient également financièrement ses chercheuses et chercheurs qui s'engagent à assurer des positions de codirections dans des unités de recherche et projets d'envergure portés par des universités partenaires. Pour stimuler l'internationalisation des collaborations scientifiques, l'UQO a créé un programme d'accueil des chercheurs et créateurs internationaux. Les étudiants aux cycles supérieurs sont soutenus par des financements issus du Décanat de la recherche et de la création pour participer à des activités de diffusion de leurs travaux de recherche (colloques, publications et créations artistiques).

L'UQO considère les Chaires de recherche du Canada comme un levier privilégié de développement institutionnel. En plus d'accroître la visibilité de l'université, les chaires favorisent l'attraction de talents, le développement de partenariats durables, l'obtention de nouveaux financements de recherche et le recrutement d'étudiantes, étudiants et stagiaires postdoctoraux de haut niveau.

Les titulaires de chaires contribuent également à renforcer le positionnement de l'UQO au sein des réseaux scientifiques nationaux et internationaux grâce à leurs publications, à leur participation aux activités de transfert des connaissances et à leur implication dans les principales instances scientifiques de leur domaine.

Le Comité de recherche et de création de l'UQO est chargé d'évaluer périodiquement les progrès réalisés relativement à l'atteinte des objectifs du présent plan stratégique.

Cette évaluation tient notamment compte :

- De la contribution des chaires aux axes de recherche prioritaires de l'UQO;
- Du développement de nouvelles expertises et collaborations;
- De l'obtention de financements externes;
- De la formation du personnel hautement qualifié;
- Du rayonnement scientifique national et international;
- De la contribution des chaires aux objectifs institutionnels d'équité, de diversité et d'inclusion;
- Des retombées sociales, culturelles, environnementales et économiques découlant des travaux réalisés.

Les résultats de ces suivis permettront d'adapter, au besoin, les orientations relatives à l'utilisation des allocations de chaires afin d'assurer leur cohérence avec les priorités institutionnelles et l'évolution des besoins de la communauté de recherche.